

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2014

- 1) Désignation du Secrétaire de séance : Monsieur Steve BANSCH
Adopté à l'unanimité.
- 2) Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 avril 2014 : Adopté à l'unanimité.
- 3) Présentation du projet d'aménagement Avenue du Rivage Gayant
Adopté à l'unanimité.
- 4) Projet d'aménagement Avenue du Rivage Gayant : aliénation des parcelles AM901, 792, 788 : Adopté à l'unanimité.
- 5) Proposition au centre des impôts d'une liste de noms pour la commission communale des Impôts : Adopté à l'unanimité.
- 6) Indemnités de fonction des adjoints et des conseillers municipaux titulaires de délégation : Adopté à la majorité, abstention du groupe Vie à Waziers / Savoir pour choisir.
- 7) Délégation à des agents communaux dans le cadre de la représentation en justice : délégation à Messieurs Jean-Luc LECLERCQ et Denis LECOMTE.
Adopté à l'unanimité.
- 8) Ressources Humaines : Recrutement d'agents contractuels de remplacement : Adopté à l'unanimité.
- 9) Ressources Humaines : Recrutement d'agents contractuels pour faire face à une vacance temporaire d'emploi : Adopté à l'unanimité.
- 10) Ressources Humaines : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (article 3 1^{er} alinéa de la loi n°84-53 du 26/01/1984) : Adopté à l'unanimité.
- 11) Ressources Humaines : Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

(article 3- 2ème alinéa de la loi n°84-53 du 26/01/1984) : Adopté à l'unanimité.

12) Ressources Humaines : Accueil de Loisirs Avec et Sans Hébergement : rémunération du personnel de service et d'encadrement.

Suite au reclassement de la catégorie B et C, il est demandé de procéder à la modification des indices concernés : Adopté à l'unanimité.

13) Ressources Humaines : Accueil de Loisirs Avec Hébergement : rémunération du personnel de service et d'encadrement (Séjours de vacances Malbuisson).

Suite au reclassement de la catégorie B et C, il est demandé de procéder à la modification des indices concernés : Adopté à l'unanimité.

14) ALSH : Modification du tarif d'inscription des enfants résidant à l'extérieur de la commune et fréquentant une école de la commune : tarif wazierois majoré de 25% : Adopté à l'unanimité.

15) Finance : Demande de garantie communale pour la construction de 3 PLAI Faubourg Morelle : Adopté à la majorité, vote contre du groupe Vie à Waziers/Savoir pour choisir.

16) Finance : Fonds communautaires pour l'année 2014 : Adopté à l'unanimité.

17) Subventions allouées aux associations sportives waziéroises pour l'année 2013/2014 hors subventions de classement : Adopté à l'unanimité.

18) Subvention exceptionnelle – Gaillette 2014 : Adopté à l'unanimité sauf pour la subvention allouée au Comité des bénévoles du Centre Social pour laquelle le groupe Vie à Waziers/ Savoir pour choisir votre contre.

19) Demandes de subventions auprès du Conseil Général au titre des amendes de police 2013 : Adopté à l'unanimité.

20) Délégation de Service Public : Avenant n°9 au contrat de prestation de restauration en date du 01 juillet 2002 : Adopté à l'unanimité

21) Portage des repas à domicile : Lancement d'une consultation : Adopté à l'unanimité.

22) Consultation sur la demande d'affiliation volontaire du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transport au CDG 59 : Adopté à l'unanimité.

23) Dénomination des rues cité Berce Gayant : Pierre DEGEYTER et Henri DUTILLEUX : Adopté à l'unanimité.

24) Intercommunalité : désignation d'un représentant à la commission locale des transferts de charges de la Communauté d'Agglomération du Douaisis. : Monsieur Jacques MICHON : Adopté à l'unanimité.

25) Vente de patrimoine HLM, 20 logements à la Cité Béghin : Adopté à l'unanimité.

26) Motion en faveur du projet de réforme du code minier : Adopté à l'unanimité.

27) Décisions prises par le maire dans le cadre des attributions exercées au nom de la commune prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Depuis la dernière réunion du Conseil municipal, le maire a pris les décisions suivantes, en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

-De passer une convention pour l'entretien de la station de relèvement du Béguinage avec la Société des Eaux de Douai pour un **montant annuel de 994.78 € HT** pour une durée de trois
- De reconduire le contrat d'entretien de l'ascenseur ('Hôtel de Ville)) avec la société THYSSENKRUPP ASCENSEURS ZI pour un **montant annuel de 1 892.60 € HT**

Marchés publics :

2014-012 : marché ayant pour objet la fourniture de matériels de signalisation. Le marché a été attribué à SARL T2E.

2014.13 : Fourniture de dictionnaires

Le marché a été attribué à la société « BPE » pour un montant de **2 092.65 € TTC.**

2013-015 Marché de fourniture de livres « Fête du livres » 2014. Le marché a été attribué à la société CAP EDUCATION pour un montant de **4 292.30 € TTC.**

28) Questions diverses

Autorisation d'ester en justice (contentieux opposant Madame MARFIL, la commune, le Conseil Général) : Adopté à l'unanimité.